



**ACADÉMIE
DE STRASBOURG**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SPÉCIALITÉ LLCER ANGLAIS

FORMATION ŒUVRE FILMIQUE

Programme de la formation

Introduction : épreuves et ajustements

Première partie : Apports théoriques : How films communicate - Olivier Braun

Deuxième Partie : Applications aux œuvres du programme : Emmanuelle Bornancin, Michael Schaffar, Ingrid Vogel

1. Introduction

Nouvelles modalités de l'épreuve de fin de 1^{ère}

Évaluation orale de 20 minutes sans préparation à partir d'un dossier personnel présenté par l'élève et visé par le professeur de l'année de première.

Présentation du dossier par l'élève : 10 mn maximum

Interaction avec le jury : 10 mn maximum

Composition du dossier :

3 à 5 documents textuels et/ou iconographiques

Étudiés en classe ou non

Ayant pour fil conducteur une des deux thématiques au programme

Niveau attendu : B2

(Prévoir deux exemplaires du dossier: 1 pour le candidat / 1 pour l'examineur)

En cas d'absence de dossier : l'examineur propose 3 documents de natures différentes en lien avec l'une des deux thématiques au programme / le candidat les commente.

Composition du dossier personnel de l'élève:

- une des œuvres intégrales au programme (matérialisée par un extrait ou une illustration)
- au moins un texte littéraire
- au plus deux œuvres d'art visuel
- au moins un texte non littéraire

Epreuve terminale

Les épreuves portent sur le programme de Terminale et s'appuient sur les acquis de Première.

Si les notions et thématiques de 1^{ère} doivent être connues et mobilisables, elles ne constituent pas un ressort essentiel au sujet.

Elles se composent :

-d'un écrit : 50 % de la note finale

-d'un oral : 50 % de la note finale

*A l'écrit, les candidats ont le choix entre deux sujets qui portent sur deux des trois thématiques au **programme de terminale**.*

Epreuve terminale : Ecrit

Durée : 3h30 - 2 parties

1. Synthèse en anglais d'un dossier documentaire

3 ou 4 documents (4000 à 5000 signes au total) parmi :

- 1 document iconographique
- 1 extrait d'essai, etc.
- 1 texte littéraire
- 1 texte de presse

La synthèse peut être complétée d'un écrit de type argumentatif.

500 mots maximum au total

2. Deux possibilités :

-traduction en français d'un passage d'un des textes (500 signes environ)

ou

-transposition en français rendant compte des idées principales d'un des textes du dossier

dictionnaire unilingue non encyclopédique autorisé

Niveau attendu : B2/C1

Epreuve terminale : Oral

Durée : 20 minutes, sans préparation

à partir d'un dossier personnel présenté par l'élève et visé par le professeur de l'année de terminale :

- présentation du dossier par l'élève : 10 mn maximum
- interaction avec le jury : 10 mn maximum

Composition du dossier:

- 4 à 6 documents textuels et/ou iconographiques
- étudiés en classe ou non
- en lien avec une ou plusieurs thématiques du programme de terminale

(prévoir deux exemplaires du dossier: 1 pour le candidat / 1 pour l'examineur)

*En cas d'absence de dossier : l'examineur propose 3 documents de natures différentes en lien avec une des thématiques au programme **du cycle terminal** - le candidat les commente.*

Niveau attendu : B2/C1

Composition du dossier personnel de l'élève :
- au moins **une des œuvres intégrales au programme étudiées au cours du cycle terminal** (matérialisée par un extrait ou une illustration)
- au moins deux textes littéraires
- au plus deux œuvres d'art visuel
- au moins un texte non littéraire

Préconisations pour l'année 2020-2021

« Les programmes de collège et de tronc commun du lycée ne nécessitent pas d'aménagements particuliers.

Toutefois, pour les enseignements de spécialité de lycée, il est recommandé de **réduire le programme limitatif** :

- **en première** : à une seule œuvre, parmi celles figurant au programme limitatif ;

- **en terminale** : à deux œuvres (une œuvre littéraire et une œuvre filmique), parmi celles figurant au programme limitatif. »

note IGESR septembre 2020

Les spécialités LLCER : pour vous aider à y voir plus clair

document de synthèse envoyé dans les établissements et accessible sur le site académique

Enseignement de spécialité Langues Littéraires et Cultures Européennes et Régionales (LLCER)
option Anglais
Enseignement de spécialité Langues Littéraires et Cultures Européennes et Régionales (LLCER)
option Anglais Monde Contemporain
Deux déclinaisons d'un même enseignement de spécialité en réponse à des aspirations diverses

L'enseignement de LLCER est un enseignement de spécialité qui prépare aux contenus et aux méthodes du supérieur mais les adapte à un public de lycéens.

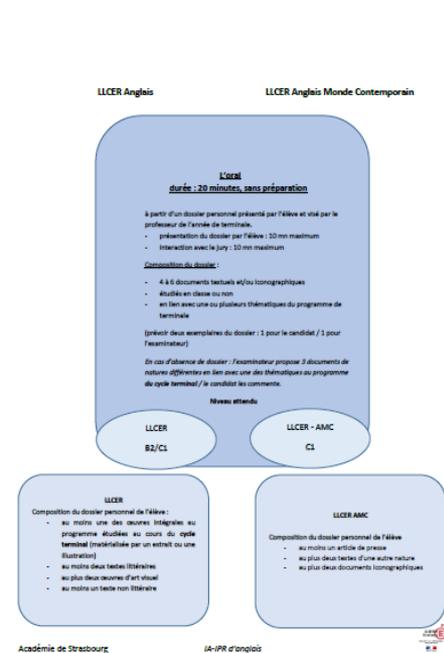
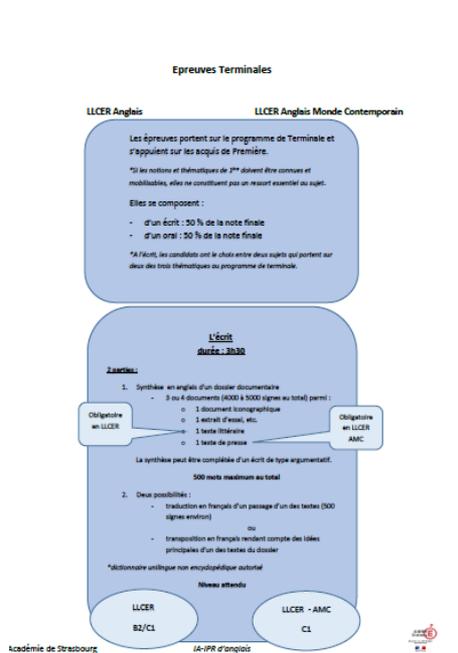
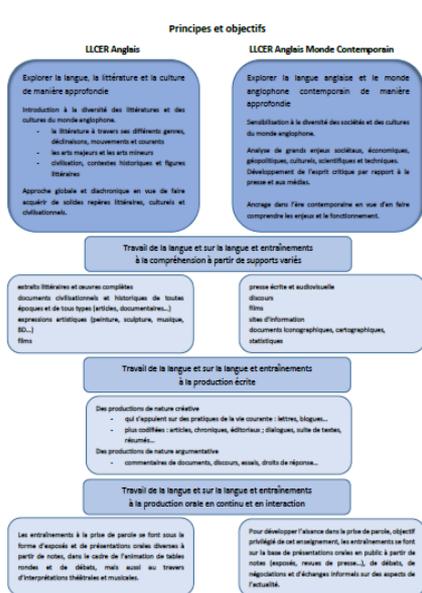
Reposant sur une pédagogie de projet, cet enseignement vise à permettre à l'élève de :

- gagner en autonomie dans ses démarches d'apprentissage
- développer des compétences à l'écrit et à l'oral
- trouver goût à la lecture en langue anglaise

Bien que leurs contenus soient différents, l'enseignement de LLCER Anglais et celui de LLCER Anglais Monde Contemporain sont d'égale exigence, aussi les niveaux visés sont-ils sensiblement identiques :

- B2 (utilisateur indépendant) en fin de première
- B2/ C1 ou C1 en fin de terminale, dans les activités de réception comme de production.

Pour y parvenir, l'élève est exposé à une très large diversité de supports et est régulièrement entraîné à produire à l'écrit comme à l'oral, en continu comme en interaction.



2. How films communicate

Olivier Braun

3. Applications aux œuvres du programme limitatif

Emmanuelle Bornancin,
Michael Schaffar,
Ingrid Vogel